

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

VOS ENJEUX

- > Assurer une qualité de l'air optimale au sein de vos établissements scolaires
- > Répondre aux dernières exigences réglementaires

NOS SOLUTIONS

- > Mesurer la qualité de l'air ponctuellement
- > Evaluer les systèmes de ventilation et les moyens d'aération
- > Elaborer un plan d'actions

NOTRE OBJECTIF

Vous accompagner dans l'amélioration de la qualité de l'air dans vos établissements scolaires et le confort de vos occupants.



accueil@energio.fr



02 47 88 02 02



energio.fr

EVALUER
AGIR
SURVEILLER

L'ACCOMPAGNEMENT ENERGIO

M E S U R E & E X P E R T I S E



EVALUER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

ENERGIO contrôle les systèmes de ventilation et d'aération puis identifie les sources de substances polluantes.



AGIR POUR AMÉLIORER

Nous construisons avec vous un plan actions qui permet d'améliorer la qualité de l'air et le confort des occupants.



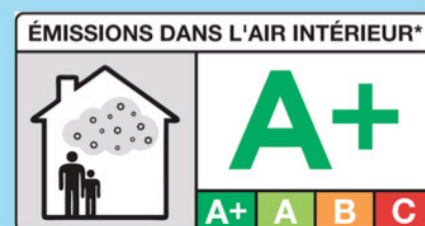
SURVEILLER LA QUALITÉ DE L'AIR

Nos ingénieurs réalisent ponctuellement des mesures des différents polluants et s'assurent du respect des seuils réglementaires.



Avec ENERGIO assurez un confort optimal pour vos occupants.

Notre expertise et nos connaissances des pathologies du bâti sont au service de votre patrimoine.



Assurez la qualité de l'air et le confort dans vos bâtiments.



7 rue Dublineau – 37000 TOURS

Retrouvez toutes nos références sur energio.fr



La surveillance de la qualité de l'air intérieur est obligatoire pour les écoles primaires et les crèches depuis le 1er janvier 2018 (arrêté du 1er juin 2016). Cette obligation s'étend aux établissements secondaires et de loisirs à partir du 1er janvier 2020.

Ne pas jeter sur la voie publique.